

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 04 FEVRIER 2016

DELIBERATION N°CC/2016.00034

REGIE DE RECETTES : TARIFS DIVERS DANS LES TRANSPORTS URBAINS

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 28 janvier 2016

Nombre de membres en exercice : 131

Nombre de présents : 93

Nombre de pouvoirs : 24

Nombre de voix : 117

Délibération affichée le : 16 février 2016

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Michèle BISACCIA, Mme Jennifer BONJOUR, M. Vincent BONY, M. Olivier BROUILLOUX, Mme Laurence BUSSIERE, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPRON, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Suzanne CHAZELLE, M. Paul CORRIERAS, Mme Patricia CORTEY, Mme Joëlle COUSIN, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, M. André FRIEDENBERG, Mme Michelle GALLAND, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Christiane JODAR, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Bernard LAGET, Mme Marie-Josèphe LAULAGNET, M. Yves LECOCQ, Mme Fabienne PERRIN, Mme Eliane LEGROS, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Catherine NAULIN, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Marc PANGAUD, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Annick ROATTINO, M. Marc ROSIER, Mme Christine ROUX, Mme Monique ROVERA, Mme Janine RUAS, Mme Stéphanie MOREAU, M. Jean-Claude SCHALK, Mme Nadia SEMACHE, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Sylvie THIZY, Mme Lucie THOMAS, M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE,

Le 15 février 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20160107-D2016000340-DE

M. Alain VERCHERAND, Mme Anne-Françoise VIALLO, M. Maurice VINCENT,
M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à Mme Anne-Françoise VIALLO,
M. Michel BEAL donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,
M. Lionel BOUCHER donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Henri BOUTHEON donne pouvoir à M. Jean-François BARNIER,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Christiane JODAR,
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Patricia CORTEY,
Mme Alexandra CUSTODIO donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,
Mme Anne DE BEAUMONT donne pouvoir à M. Olivier LONGEON,
Mme Marie-Pascale DUMAS donne pouvoir à M. Marc FAURE,
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,
M. Raymond JOASSARD donne pouvoir à Mme Marie-Christine THIVANT,
M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Siham LABICH donne pouvoir à Mme Delphine JUSSELME,
Mme Babette LUYA donne pouvoir à M. Julien LUYA,
Mme Pascale MARRON donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Florent PIGEON donne pouvoir à M. André FRIEDENBERG,
Mme Christiane RIVIERE donne pouvoir à M. Jean-Claude SCHALK,
M. Jean-Louis ROUSSET donne pouvoir à Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,
M. Lionel SAUGUES donne pouvoir à Mme Caroline MONTAGNIER,
M. Alain SCHNEIDER donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE

Membres titulaires absents excusés :

Mme Nora BERROUKECHE, Mme H  l  ne BRUYERE, M. Jean-Jacques CHARROIN,
M. Jean-No  l CORNUT, M. Bernard FAUVEL, Mme Annick FAY, M. Jean-Claude FLACHAT,
M. Roland GOUJON, M. Marc JANDOT, Mme Laurence JUBAN, Mme Corinne L'HARMET-
ODIN, M. Claude LIOGIER, Mme Joelle RICARD, Mme Marie-H  l  ne THOMAS

Secr  taire de S  ance :

M. Marc CHASSAUBENE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 04 FEVRIER 2016

REGIE DE RECETTES : TARIFS DIVERS DANS LES TRANSPORTS URBAINS

L'avenant n°3 à la délégation de service public pour la gestion et l'exécution de services de transports urbains de personnes prévoit que les recettes seront désormais perçues et encaissées par le délégataire au nom et pour le compte de Saint-Etienne Métropole dans le cadre d'une régie de recettes et d'avances.

Afin de pouvoir intégrer l'ensemble des recettes transports dans la régie créée à cet effet, il convient dans un souci de clarté d'acter par délibération le récapitulatif des différents tarifs applicables qui, pour la plupart d'entre eux, ont déjà été délibérés en Conseil Communautaire.

Les différents tarifs concernés par la Régie sont listés en annexe de la présente délibération et relèvent des délibérations suivantes :

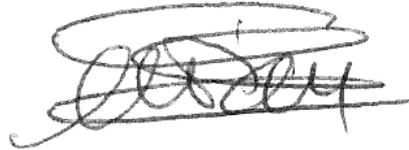
- Conseil Communautaire du 10 décembre 2007 prévoyant une réduction de 15 % sur le Pass Annuel Plan de Déplacements d'Entreprise,
- Conseil Communautaire du 24 juin 2013 prenant acte du système de tarification multimodale zonale adoptée par le Syndicat Mixte de Transports pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise et approuvant les tarifs multimodaux « intégral TER+STAS » et « combiné TER+STAS »,
- Conseil Communautaire du 10 décembre 2014 instituant la gratuité des transports pour les anciens combattants et leurs veuves à hauteur de 50 voyages par an,
- Conseil Communautaire du 30 juin 2015 relative à la mise en place d'un tarif étudiant expérimental à 50 € permettant l'utilisation du tramway entre le parc Jean Marc et le site du pôle santé à l'Hôpital Nord,
- Conseil Communautaire du 30 juin 2015 mettant en place un produit de ventes croisées entre CITELIB, la STAS et Saint Etienne Métropole,
- Conseil Communautaire du 30 juin 2015 approuvant les nouveaux tarifs T-Libr,
- Conseil Communautaire du 10 décembre 2015 relative aux tarifs et contraventions applicables dans les transports urbains en 2016.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- **valide les tarifs divers dans les transports urbains tels que définis en annexe du présent rapport.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU

GAMME DES TARIFS DANS LES TRANSPORTS PRATIQUES EN 2016

GAMME MONOMODALE STAS	Tarifs publics
1 Voyage	1,40 €
1 Voyage vendu à bord	1,50 €
Voyage Souplesse	1,00 €
10 Voyages	10,00 €
Voyage CMU	0,70 €
Mensuel	46,00 €
Mensuel - 26 ans	35,00 €
Mensuel Elève, Etudiant - 26 ans	26,00 €
Scolaire CG42	315,00 €
Mensuel Tremplin	10,60 €
Mensuel CMU	10,60 €
Annuel	425,00 €
Annuel - 26 ans	273,00 €
Annuel Elève, Etudiant - 26 ans	200,00 €
Annuel étudiant limité au tramway entre le Parc Jean Marc et le Pôle de santé	50,00 €
Annuel PDE	361,25 €
Annuel Sénior	295,00 €
Annuel City Sénior	223,00 €
Annuel CMU	106,00 €
Annuel City Collectivité	385,00 €
Groupe Classe	21,50 €
P+R SNCF	15,00 €
1 Jour évènementiel	3,20 €
1 Jour City Card	2,00 €
2 Jours City Card	3,00 €
3 Jours City Card	4,00 €
50 Voyages Anciens Combattants	50,00 €
1 Jour Congrès	2,00 €
2 Jours Congrès	3,00 €
3 Jours Congrès	4,00 €
4 Jours Congrès	5,00 €
5 Jours Congrès	6,00 €

MULTIMODAUX	Tarifs publics	Part SEM
T-LIBR TER+STAS 1 Voyage	1,90 €	0,90 €
T-LIBR TER+STAS 10 Voyages	17,00 €	7,80 €
T-LIBR TER+STAS Mensuel	57,20 €	26,30 €
T-LIBR TER+STAS Mensuel Réduit	46,80 €	21,50 €
T-LIBR TER+STAS Annuel	512,00 €	235,50 €
T-LIBR TER+STAS Annuel Réduit	388,00 €	178,50 €
T-LIBR TER+STAS Annuel PDE	435,20 €	158,70 €
T-LIBR "M" TCL+TER+STAS Mensuel	138,50 €	6,70 €
T-LIBR "M" TCL+TER+STAS Mensuel Réduit	110,50 €	4,70 €
T-LIBR "XL" TCL+TER+STAS+RUBAN+LVA Mensuel	193,00 €	6,70 €
T-LIBR "XL" TCL+TER+STAS+RUBAN+LVA Mensuel Réduit	154,00 €	4,70 €
Combiné TER+STAS Mensuel St-Etienne Chateaucieux/Bonson	70,90 €	37,00 €
Combiné TER+STAS Mensuel St-Etienne Chateaucieux/St-Galmier		
Veauche	74,30 €	37,00 €
Combiné TER+STAS Mensuel St-Etienne Chateaucieux/Sury-le-Comtal	76,10 €	37,00 €
Combiné TER+STAS Mensuel St-Etienne Chateaucieux/St-Romain-Le-Puy	86,20 €	37,00 €
Combiné TER+STAS Mensuel St-Etienne Chateaucieux/Montrond-Les-		
Bains	91,40 €	37,00 €
Combiné TER+STAS Mensuel St-Etienne Chateaucieux/Montbrison	98,30 €	37,00 €
Combiné TER+STAS Mensuel St-Etienne Chateaucieux/Feurs	110,40 €	37,00 €
Combiné TER+STAS Mensuel St-Etienne Chateaucieux/Roanne	172,70 €	37,00 €
Combiné TER+STAS Mensuel St-Etienne Chateaucieux/Villefranche-Sur-		
Saône	190,20 €	37,00 €
Combiné TER+STAS Mensuel St-Etienne Chateaucieux/Valence	290,40 €	37,00 €
Combiné TER+STAS Mensuel St-Etienne Chateaucieux/Grenoble	327,10 €	37,00 €
Combiné TER+STAS Mensuel Réduit St-Etienne Chateaucieux/Bonson	61,80 €	25,30 €
Combiné TER+STAS Mensuel Réduit St-Etienne Chateaucieux/St-Galmier		
Veauche	64,90 €	25,30 €
Combiné TER+STAS Mensuel Réduit St-Etienne Chateaucieux/Sury-le-		
Comtal	66,40 €	25,30 €
Combiné TER+STAS Mensuel Réduit St-Etienne Chateaucieux/St-Romain-		
Le-Puy	75,60 €	25,30 €
Combiné TER+STAS Mensuel Réduit St-Etienne Chateaucieux/Montrond-		
Les-Bains	80,20 €	25,30 €
Combiné TER+STAS Mensuel Réduit St-Etienne Chateaucieux/Montbrison	86,20 €	25,30 €
Combiné TER+STAS Mensuel Réduit St-Etienne Chateaucieux/Feurs	96,90 €	25,30 €
Combiné TER+STAS Mensuel Réduit St-Etienne Chateaucieux/Roanne	127,90 €	25,30 €
Combiné TER+STAS Mensuel Réduit St-Etienne Chateaucieux/Villefranche-		
Sur-Saône	133,20 €	25,30 €
Combiné TER+STAS Mensuel Réduit St-Etienne Chateaucieux/Valence	156,10 €	25,30 €
Combiné TER+STAS Mensuel Réduit St-Etienne Chateaucieux/Grenoble	163,10 €	25,30 €

CONTRAVENTIONS	Tarifs publics
Titre périmé ou absence de titre de transport ou non validation d'un titre à décompte en cours de validité ou non validation d'un abonnement mensuel ou annuel au-delà de 14 jours ou non-respect de l'interdiction de fumer à bord du véhicule en cas de paiement immédiat	31,00 €
Titre périmé ou absence de titre de transport ou non validation d'un titre à décompte en cours de validité ou non-respect de l'interdiction de fumer à bord du véhicule	51,00 €
Frais en cas d'un règlement entre 11 et 30 jours pour un titre périmé ou absence de titre de transport ou non validation d'un titre à décompte en cours de validité ou non-respect de l'interdiction de fumer à bord du véhicule	10,00 €
Frais en cas d'un règlement entre 31 et 60 jours pour un titre périmé ou absence de titre de transport ou non validation d'un titre à décompte en cours de validité ou non-respect de l'interdiction de fumer à bord du véhicule	20,00 €
Non validation d'un abonnement mensuel ou annuel	15,00 €
Circonstances aggravantes suite à un contrôle d'identité police confirmé	38,00 €
En cas de paiement sous 60 jours pour trouble de l'ordre public (tranquillité des voyageurs)	169,00 €

DIVERS	Tarifs publics
Frais de prélèvement sur abonnement	4,80 €
Etuis carte OÙRa!	0,50 €
Pochettes titres magnétiques	0,50 €
Frais de duplicata carte OÙRa!	8,00 €
Carte OÙRa!	5,00 €
Carte OÙRa! sociaux	3,00 €
Frais d'envoi	4,00 €
Frais d'impayé	7,00 €
Diverses conventions de partenariat, actions de communication, évènements...	Selon conventions